



Parc national
des Ecrins

Conseil d'administration du 12 mars 2018

Résolution n° 2018 – 08 – CA

**Approbation de la convention cadre 2018-2020 de mise en œuvre d'un
mécénat par la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF)**

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur de l'établissement public, relatif à la convention cadre 2018-2020 portant actions de mécénat entre les établissements publics des parcs nationaux et la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF),

- habilite le directeur de l'établissement à signer cette convention.

Le président du Conseil d'administration


Bernard HERITIER

Le directeur


Pierre COMMENVILLE